

sant même le dévouement jusqu'à envoyer à l'armée un de ses serviteurs et à rendre tous les services possibles aux officiers canadiens. Ayant appris que les abbés Robert et Saint-Germain étaient prisonniers des Bostonnais, il se rendit à Sorel au péril de sa vie, dit-il, pour sauver ses deux confrères et il força le général ennemi de lui délivrer M. Robert. Pour arriver à cet heureux résultat, il avait requis les services d'un nommé Durocher, ami de Thomas Walker, marchand de Montréal, qui demeurait à l'Assomption et qui avait réussi à entraîner dans sa révolte un certain nombre des habitants de cette paroisse et des paroisses voisines.

Quoiqu'il en soit et quoique pût dire M. de la Vallinière pour prouver son innocence, il ne fut cru ni par le général Carleton, ni par son supérieur M. Montgolfier, ni par son évêque Mgr Briand. Il passa pour avoir favorisé les rebelles.

Le 12 août 1776, le grand vicaire Montgolfier écrit à l'évêque l'intéressante lettre qu'on va lire.

“ Monseigneur,

“ Depuis la retraite des rebelles, nous avons vécu dans ce district avec beaucoup de tranquillité sous la protection d'un gouvernement équitable ; la probité est respectée et la vertu protégée. Toutes les paroisses, et peut-être sans exception, soit par crainte ou par devoir, me paraissent assez sensiblement rendues à la raison, au moins quant au plus grand nombre des habitants. Les curés, selon les intentions de Votre Grandeur, n'admettent aux sacrements que ceux qui, ayant paru rebelles ou indifférents, reconnaissent leur faute et la rétractent publiquement par leur conduite et dans tous leurs discours, disposés à faire toutes les réparations qu'on jugera convenables ; et je crois qu'il